{BnF Gallica

Le Temps

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

I. Le Temps. 1899-06-14.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

ture. Les locaux — le berceau de l'A — du n° 41, situés au fond d'une cour, dans un immeuble tout en hauteur, incommodes, exigus, sont définitivement abandonnés. Ils seront peu regrettés. Ceux qui les remplaceront sont plus vastes, mieux éclairés, tous en façade sur la rue des Ecoles et sur la place du Collège-de-France. Les étudiants ont le droit de les disposer à leur guise : désormais, ils auront une maison faite pour eux. Voici quelle en sera la disposition : au premier étage, salles de lecture et de conférences; au deuxième, bibliothèque des Prêts (romans) et services divers de l'administration; au troisième, bibliothèque des sections de droit, sciences politiques, lettres, histoire: au quatrième, celles des sections de médecine, pharmacie, sciences.

Le loyer des quatre étages est de 10,500 francs, non compris les impôts; le bail signé est de huit ans; le propriétaire contribue aux frais de réparations pour une somme de 1,000 francs.

L'A déménagera durant les vacances. A la rentrée, elle sera installée dans sa nouvelle maison. Vers le 20 novembre aura lieu une grande fête d'inauguration, à laquelle seront invités le président de la République et plusieurs ministres; la fête comportera un grand banquet et une soirée de gala.

Ainsi, nos étudiants pourront recevoir dignement, l'an prochain, leur hôtes étrangers. Il a été décidé, en effet, au premier congrès de la Fédération internationale des étudiants, tenu en novembre dernier à Turin, que le second congrès aurait lieu à Paris, en 1900. La Fédération, qui a à sa tête M. Giglio-Tos, de Turin, et un président par nation (le président pour la France est M. Marcombes, de Paris), organise dès maintenant ce second congrès; les adhésions se comptent déjà par milliers. L'Association de Paris aura à recevoir tous ces hôtes; et elle se propose, à cette occasion, de renouveler ces fêtes universitaires de 1889, dont le souvenir brillant est ineffaçable, et ce fameux banquet de Meudon, où s'assirent 3,500 étudiants.

Elle a décidé, d'autre part, d'exposer elle-même, et son projet est tout à fait original. Elle exposera les souvenirs qui lui ont été donnés par les associations étrangères : objets d'art, drapeaux de toute beauté, etc., ainsi qu'une collection — qu'elle s'occupe actuellement de recueillir — des coiffures et costumes d'étudiants de tous les temps et de tous les pays.

La princesse Louise de Cobourg

Notre correspondant de Vienne nous télégraphie :

La princesse Louise de Cobourg, qui a passé de longs mois en traitement au sanatorium de Purkersdorf, près de Vienne, vient de quitter l'Autriche et d'être transférée au sanatorium Lindenhof, à Coswig, près de Dresde. Son voyage s'est effectué hier dans l'incognito le plus absolu. Aucun personnage officiel n'était venu la saluer à la gare de Vienne, où elle est montée, longtemps avant le départ du train, dans un wagon-salon réservé. Sa dame de compagnie, Mlle Gebauer Fullnegg, son curateur, le docteur Feistmantel, président de la chambre des avocats de la Basse-Autriche, et un représentant du prince Philippe de Cobourg l'ont accompagnée jusqu'à destination.

Le sanatorium Lindenhof, où la princesse habitera retirée avec sa dame de compagnie dans un petit pavillon, au milieu d'un grand parc, est une maison de santé complètement privée et diffère en cela de celui de Purkersdorf. La princesse, qui est aussi duchesse de Saxe, aurait été, paraît-il, consultée sur ce choix et n'y aurait pas fait d'objections. Le roi des Belges, son père, considérant comme inopportun son retour en Belgique, aurait préféré cependant qu'elle restât en Autriche, mais le séjour de la princesse Louise en Autriche ne pouvait plus s'y prolonger, dit-on, pour des considérations de famille. Tous les frais de son séjour à Coswig seront supportés par le prince Philippe, qui se trouve, toujours d'après les mêmes renseignements de son entourage, dans l'impossibilité de demander le divorce, vu l'état mental que les médecins attribuent à sa femme.

Le transfert de la princesse à Coswig est la conséquence de sa mise en curatelle définitive, qui vient d'être prononcée par le grand-maréchal de la cour jugeant en dernier ressort, à la suite du rapport de médecins légistes confirmé par l'avis de la Faculté de médecine de Vienne. Deux médecins légistes, en effet, avaient été chargés, il y a plusieurs mois, d'observer la princesse, et au mois d'avril de cette année ils remettaient un rapport concluant à sa faiblesse d'esprit, ainsi qu'à son incapacité de gérer ses propres affaires. Sur la demande du curateur provisoire et du représentant du prince Philippe de Cobourg, ce rapport avait été soumis à l'examen de la Faculté de médecine, qui vient de conclure d'une façon identique à celle des médecins légistes.

La princesse, dit la Faculté, est atteinte depuis plusieurs années déjà d'une faiblesse d'esprit survenue à la suite d'une commotion cérébrale, ainsi que d'une diminution sensible des facultés morales et intellectuelles. Elle est incapable de gérer elle-même ses affaires et de reconnaître le sens, la portée et les conséquences de ses actes. Le rapport dit encore, au milieu de détails tout à fait intimes, que la princesse est sujette à de grandes défaillances en ce qui concerne sa raison, sa volonté et sa moralité. Son état s'est transformé lentement et insensiblement aux yeux du public, et il s'est finalement tellement aggravé que la princesse s'est livrée sans résistance aux suggestions d'un homme indigne tel que Mattasich-Keglevich.

Le rapport cherche ensuite la raison de cette faiblesse d'esprit de la princesse et la trouve dans ce fait qu'elle fit il y a plusieurs années une chute de 30 mètres dans la montagne, qui lui causa une forte commotion cérébrale. Pendant trois heures elle était restée sans connaissance, et pendant plusieurs jours sa conscience était demeurée vague et trouble. Il faut encore ajouter à cet accident une fièvre typhoïde, qui survint plus tard, et qui contribua également pour une bonne part à l'affaiblissement des facultés de la princesse Louise.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Mardi 13 juin. — La dépression signalée, hier, près du golfe de Finlande se creuse rapidement et gagne le centre de la Russie et la Pologne.

Le baromètre est descendu de 16 mm. à l'embouchure de la Vistule, la baisse s'étend à toutes les régions, sauf la Scandinavie; une violente tempête du Nord sévit sur la Baltique.

L'aire supérieure à 765 mm. occupe encore le sud de l'Angleterre et la mer du Nord.

Le vent fraîchit du nord-est sur le pas de Calais; il est faible en Bretagne et en Gascogne, variable en Provence.

Des pluies sont tombées sur les pays du Nord et l'Allemagne; en France, on les signale seulement dans le Sud-Ouest, où l'on a recueilli 20 mm. d'eau à Bordeaux, 5 à Biarritz.

La température a varié irrégulièrement sur nos régions. Ce matin, le thermomètre marquait 7° à Helsingfors, 12° à Paris, 25° à Alger.

On notait, 12° au mont Aigoual, 11° au puy de Dôme, 0° au pic du Midi.

En France, le ciel se couvre, des ondées sont probables avec refroidissement.

A Paris, hier, très beau.

Moyenne d'hier, 12 juin, 17°4, supérieure de 0°7 à la normale.

Depuis hier midi, température maxima : 24°8; minimum : 9°8.

A la tour Eiffel, max., 20°6; min., 10°.

Baromètre à 7 heures du matin, 762 mm. 1.

Situation particulière aux ports

Manche. — Mer houleuse à Dunkerque, Calais; belle à Boulogne, au Havre et à Cherbourg.
Océan. — Mer belle à Brest, Lorient.
Méditerranée. — Mer agitée à Marseille; belle à Sicié, Nice et aux îles Sanguinaires.

LES FÊTES DE PARIS. — La fête de demain, mercredi, au Palais-Royal, consistera en un festival monstre, auquel prendront part douze musiques des différents corps de troupes de l'armée de Paris.

Un programme détaillé du festival sera distribué dans le jardin. Il comprend, notamment, l'exécution de morceaux d'ensemble par les six cents musiciens réunis sous la direction de M. Parès, chef de musique de la garde républicaine.

La fête commencera à deux heures.

LES INCIDENTS DE MONTIGNY-SUR-LOING. — Notre correspondant de Fontainebleau nous signalait, il y a quelques jours, que des incidents s'étaient produits à Montigny (Seine-et-Marne) où les ingénieurs de la ville de Paris procédaient à la pose des conduites d'adduction du Loing.

Les habitants du village, effrayés par l'emploi qu'on faisait de la dynamite pour faire sauter quelques bancs rocheux souterrains, avaient pris à partie les ouvriers, et on avait dû, pour éviter un conflit, interrompre les travaux.

A la suite de ces incidents, le ministre de l'intérieur nomma une commission chargée de rechercher sur place quelle solution il convenait d'adopter.

Cette commission, que présidait un inspecteur général du ministère, et dont faisaient partie deux conseillers généraux de Seine-et-Marne, l'ingénieur du département, le maire de Montigny et trois ingénieurs de la ville de Paris, s'est réunie hier, et, ce matin, le préfet de Seine-et-Marne a télégraphié au ministère de l'intérieur que ses membres s'étaient mis d'accord et que les travaux allaient être repris incessamment.

UN RAID INTÉRESSANT. — Un jeune Français, M. Ch. Cottu, a quitté Vienne à cheval, le 1er juin, dans le but de faire le trajet de Vienne à Paris, dans un délai moindre que celui pris par le lieutenant de cavalerie de l'armée hongroise Zubowitz, qui, on se le rappelle, a été de quatorze jours et cinq heures.

Notre compatriote paraît devoir réussir. Il a couché dimanche à Vitry-le-François après avoir parcouru 118 kilomètres dans sa journée. Il en est reparti hier matin et passait à la Fère-Champenoise à deux heures et demie de l'après-midi après avoir couvert 55 kilomètres.

Il est attendu aujourd'hui à Paris entre cinq et six heures de l'après-midi. Sa jument est en excellente condition.

LA « MARSEILLAISE » A L'ÉGLISE. — On écrit de Lihons-en-Santerre au *Progrès de la Somme* que, samedi dernier 10 juin, pendant la célébration d'une messe de mariage à l'église de cette commune, l'orgue a exécuté la *Marseillaise* aux applaudissements de tous les assistants qui ont réclamé une nouvelle audition de l'hymne national.

OBUS PERDU. — On nous télégraphie de Calais qu'un domestique de ferme, nommé Léon Steck, ayant trouvé dans les terrains voisins du polygone un obus qui avait servi aux expériences de la commission d'artillerie, voulut en extraire la poudre. Une explosion se produisit et le malheureux fut horriblement blessé.

INFORMATIONS DIVERSES

— Le ministre du commerce et Mme Delombre ont offert, hier soir, un grand dîner en l'honneur du corps diplomatique et de ses collègues.

Le ministre avait à sa droite la comtesse Tornielli et à sa gauche Mme Lebret.

Mme Delombre avait à sa droite le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie, et à sa gauche M. Leon y Castillo, ambassadeur d'Espagne.

Assistaient également à ce dîner : le prince Ourousof, ambassadeur de Russie, Mme Leon y Castillo, le ministre du Brésil et Mme de Piza, M. Charles Dupuy et ses collègues, M. et Mme de Selves, M. Georges Berger, M. et Mme Thierry, M. et Mme Pallain, M. et Mme Labeyrie, M. et Mme Siegfried, MM. Vilmorin, Victor Legrand, Jacques Siegfried, Châtelain, Coyne, Delesseux, Hardouin.

Une réception et un bal ont suivi le dîner. Beaucoup de membres du Parlement sont venus témoigner leurs sympathies au ministre du commerce.

Les jeunes gens et jeunes filles ont dansé très avant dans la soirée, tandis que de nombreux invités se répandaient dans les jardins illuminés pour la circonstance.

— Coopération des idées pour l'enseignement supérieur et l'éducation éthique-sociale du peuple, groupe A, 17, rue Paul-Bert (causeries tous les soirs de huit à dix heures). — Ce soir mardi, 13, M. Emile Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'institut Pasteur : « Le lait ». Les dames sont admises.

— Les étrangers et les provinciaux de passage à Paris ont pris l'habitude de ne plus quitter la capitale sans avoir visité les immenses et merveilleux magasins Dufayel. C'est qu'ils peuvent non seulement y voir de très belles choses, telles que le fronton monumental de Dalou, les cariatides de Falguière, les statues de Dubois, Charpentier, Leroux, Ogé, Daillon; les plafonds et panneaux décoratifs de Clairin, Luc Olivier-Merson, Champigneulles, etc., la très belle salle de théâtre, mais aussi qu'ils y trouvent une exposition permanente de mobiliers par milliers toujours prêts à être livrés franco d'emballage dans toute la France, meubles Empire, de bronzes, de marbres, de terres cuites, objets d'art, souvenirs de Paris, cycles, motocycles, voiturettes, articles de sport, de carrosserie, de sellerie, de jardin, d'optique et de photographie. De plus, ils peuvent assister à des séances où ils voient les plus récentes conquêtes de la science, auditions du Stentor, du téléphone haut parleur, le cinématographe et la photographie en couleurs. Le jeudi de 2 à 6 heures, concert gratuit par l'orchestre Dufayel.

— *Le chemin de fer sibérien.* — L'achèvement de la ligne ferrée transsibérienne avance rapidement. La voie ayant atteint Irkoutsk, le train de luxe de la Compagnie internationale des wagons-lits quittant Moscou samedi prochain 17 (en correspondance du Nord-Express parti de Paris mercredi 14) arrivera à Irkoutsk lundi 26 juin.

Et ainsi de suite pour les départs mensuels à venir.

— *Société des aciéries de France.* — Le conseil rappelle aux actionnaires que, pour l'assemblée du 20 juin, les titres doivent être déposés avant le 17 et qu'un jeton de présence de 3 francs sera alloué à toute action présente ou représentée.

Mieux, meilleur marché. — Nous engageons vivement nos lecteurs à visiter, aux établissements Allez frères, 1, rue Saint-Martin, les vastes rayons de meubles de jardin, bancs, chaises, tables, fauteuils en fer, bois, jonc, osier et rotin, tentes, parasols, etc., ou à demander les catalogues envoyés franco.

TRIBUNAUX

Présidents d'assises. — Par ordonnances du garde des sceaux, en date d'hier :

MM. les conseillers Thibierge et Poncet ont été nommés pour présider les assises de la Seine pendant le troisième trimestre de 1899.

Ont été désignés pour présider les assises du ressort de la cour de Paris : M. le conseiller Mercier à Versailles (ouverture le 3 juillet); M. le conseiller Fossé d'Arrosse à Reims (ouverture le 17 juillet); M. le conseiller Chérot à Melun (ouverture le 31 juillet); M. le conseiller Garnot à Troyes (ouverture le 7 août); M. le conseiller Wendling à Chartres (ouverture le 7 août); M. le conseiller Ayrault à Auxerre (ouverture le 7 août).

L'ancien préfet de l'Allier devant la cour d'assises de Riom. — On se souvient que M. Druard, préfet de l'Allier, fut révoqué de ses fonctions par M. Brisson, sur la plainte des députés socialistes qui faisaient peser sur lui la responsabilité de fraudes électorales commises dans la 1re circonscription de Montluçon, lors des élections générales de 1898.

A la suite du rapport de M. Renault-Morlière sur cette élection, le procureur de la République avait été saisi des faits et avait ouvert une information dans laquelle furent confirmés les faits dénoncés à la Chambre des députés, et il y a quelques jours, dans une lettre rendue publique, M. Lebret, garde des sceaux, annonçait que M. Druard allait être déféré à la cour de Riom.

Elle a commencé, hier, l'examen du cas de M. Druard qui est assisté de Me Rousset, du barreau de Paris. Dix-sept témoins ont été cités :

Rappelons brièvement ce qui s'était passé.

Au premier tour de scrutin, le 8 mai 1898, trois candidats étaient en présence : M. Vacher, député sortant, républicain, qui obtint 8,529 voix; M. Létang, socialiste blanquiste, qui en eut 6,509, et M. Constans, adjoint au maire de Montluçon, socialiste guesdiste, qui eut 3,192 voix. Au second tour, M. Constans se retira en faveur de M. Létang, mais M. Vacher fut proclamé élu par 9,325 voix, contre 9,322 à M. Létang, soit à 3 voix de majorité.

M. Létang n'accepta pas les résultats proclamés par la commission de recensement et, s'attribuant 32 bulletins de la commune de Mazirat, considérés comme nuls par le procès-verbal, prétendit être l'élu véritable.

Les bulletins en discussion étaient des bulletins au nom de M. Vacher, mais sur lesquels on aurait collé des bandes gommées où se trouvait le nom de M. Létang. La protestation de M. Létang fut adressée à la commission chargée d'examiner l'élection de la 1re circonscription de Montluçon, qui conclut à la proclamation de M. Létang.

A l'audience d'hier, la salle était comble; on remarquait derrière la cour de nombreux magistrats.

Après l'acte d'accusation dont lecture a été donnée par le greffier en chef, M. Caron, procureur général, a pris la parole. Constatant que M. Druard a un passé absolument honorable comme homme et comme préfet, c'est avec un sentiment de pénible émotion, dit-il, que la prévention est soutenue.

On a entendu ensuite les divers témoins.

TRIBUNAUX ÉTRANGERS

LES JEUX D'ERQUELINNES

On nous écrit de Charleroi :

Le tribunal correctionnel a commencé le 8 juin les débats de l'affaire des jeux d'Erquelinnes, qui fit grand bruit il y a deux ans. On se souvient de l'expédition que conduisit le parquet et du siège qu'il fit à l'aide d'une brigade de gendarmes en bourgeois qui cernèrent l'établissement à la frontière franco-belge et firent irruption subite dans les salles, où les joueurs surpris assistèrent à la saisie des enjeux et du matériel.

L'instruction de cette affaire a été longue et laborieuse. Trois juges d'instruction s'en sont successivement occupés, sans compter les nombreuses commissions rogatoires envoyées à Paris et dans d'autres villes étrangères. Finalement vingt-sept prévenus ont été renvoyés devant le tribunal correctionnel, dix font défaut, soixante-dix témoins sont assignés; une quarantaine ne comparaissent point. Tout ce monde appartient, à peu d'exceptions près, à la population des joueurs de Paris.

Le premier des inculpés, M. Marquet, a dit comment il avait créé ce cercle dans les mêmes conditions que ceux de Namur, de Dinant et d'Ostende. Il l'a toujours tenu pour un cercle d'intimes, ne s'occupant, quant à lui, que de la partie financière et laissant le recrutement des membres à la direction d'un comité spécial chargé de recueillir des renseignements et de refuser les postulants en cas d'insolvabilité ou de malhonnêteté. M. Marquet déclare ne pas connaître M. Criado, l'agent de publicité parisien. Il ne s'est occupé du cercle d'Erquelinnes qu'à la demande du bourgmestre et de M. Jimenès, le bailleur de fonds de l'affaire qui, en sa qualité d'étranger, pouvait être sous le coup d'une expulsion. Il reconnaît qu'on a fait de la publicité, mais en ajoutant que, si des mineurs ont fait partie du cercle, c'est parce qu'ils ont dissimulé leur âge, lors de la présentation.

Les autres membres du comité confirment ces dires et croient que tout s'est passé régulièrement à Erquelinnes. M. Marquet, interrogé de nouveau, explique les raisons de la tenue des registres en double : il y a des registres pour les magistrats du parquet, et d'autres qui servent à recommencer dès que les tribunaux ont prononcé l'acquittement. Le jour de la descente à Erquelinnes, on n'a trouvé dans la caisse que 245 francs, la monnaie seulement, les billets de banque avaient pu être mis à l'abri au moment même de la perquisition.

Dans une troisième audience on a commencé les plaidoiries. La parole a été donnée à Me Edmond Picard qui est venu prendre place, dès le premier jour, auprès des autres défenseurs, Mes Neujean et Capelle. Laissant de côté les aspects moral et commercial de l'affaire, l'avocat se place entièrement sur le terrain juridique. Grâce à l'empressement du parquet, le cercle d'Erquelinnes n'a vécu que 44 jours! Impossible dans un si bref délai de commettre les incorrections constitutives du délit et réprimées par l'article 305. Pour qu'il y ait délit, il faut que les tenanciers aient admis le public dans leurs salles de jeux. Les lettres d'admission, les cartes de membres ne suffisent pas à établir la participation aux jeux qui doit être directe et effective. Du moment que l'administration fait une sélection parmi les candidats, même sans ballottage, mais pour obéir à la loi, éviter les poursuites du parquet et maintenir le bon renom de la maison, elle ne tombe pas sous le coup de l'article 305.

Les plaidoiries continueront encore pendant toute la semaine.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. Nourrisson, ancien inspecteur général de l'Université et professeur titulaire de la chaire de philosophie moderne au Collège de France, membre de l'Académie des sciences morales et politiques pour la section de philosophie, décédé ce matin, à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Né à Thiers (Puy-de-Dôme), M. Nourrisson avait débuté dans l'enseignement par la chaire de professeur de philosophie au collège Stanislas. En 1855, il avait été nommé professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, et en 1858, professeur de logique au lycée Napoléon.

Inspecteur général de l'Université par délégation, de 1871 à 1873, il avait été nommé à la chaire de philosophie moderne du Collège de France en 1874.

Il laisse de nombreux travaux, parmi lesquels il convient de citer surtout ses savantes études philosophiques sur Pascal, Spinoza, Machiavel, Leibnitz, Bossuet, etc., qui lui avaient valu, en 1870, à l'Académie des sciences morales et politiques, le fauteuil du duc de Broglie, ancien pair de France et père de l'académicien actuel.

Les obsèques auront lieu jeudi, à dix heures et demie, à Saint-Sulpice.

On annonce la mort, à l'âge de soixante et onze ans, de M. Auguste de Montgolfier, ancien député de l'Ardèche, de 1885 à 1891, conseiller général du canton d'Annonay, président de la chambre de commerce de cette ville, maire de Saint-Marcel-lès-Annonay.

Il avait eu pour successeur à la Chambre M. E.-M. de Vogüé, de l'Académie française, qui, lui-même, a été remplacé par M. Ernest Roche.

Mme Thierry-Kœchlin, dont le *Temps* annonçait hier la mort, était une admirable femme de bien. Modeste, silencieuse, craignant le bruit, elle ne se plaisait qu'à des œuvres utiles. Elle disposait de revenus considérables, elle n'en employait pour elle-même qu'une infime partie, vivant avec une simplicité presque excessive et se reprochant tout ce qu'elle consacrait à son propre usage comme du bien pris à d'autres.

Aider ne suffisait pas encore à sa touchante activité; elle résolut, il y a peu d'années, une fondation dont elle a pu voir la prospérité, qui assurera sa mémoire. C'est la construction d'une maison ouvrière, rue Titon, 22, offrant d'excellentes conditions de confortables et d'hygiène, et dont le rez-de-chaussée est consacré, à midi, à une salle de réunion pour les jeunes filles et les femmes ouvrières. Elles peuvent y venir déjeuner sainement pour un prix dérisoire; elles y trouvent de plus une affectueuse sollicitude, de bons livres.

Elle se proposait d'étendre les bienfaits de cette œuvre, de créer des réunions du soir, d'amener à ces réunions les familles mêmes. La mort brutale a tranché net cette activité si efficace.

« Elle a passé en faisant le bien », en se donnant toute, avec tout ce qu'elle avait, à ceux qui n'avaient rien. Elle est de celles dont il faut garder le souvenir, l'exemple, et aussi dont il faut continuer l'œuvre. — A. L.

LIVRES NOUVEAUX

Paysans et ouvriers depuis sept cents ans, par G. D'AVENEL, 1 vol. in-18, Colin.

M. G. d'Avenel, sous ce titre, nous donne aujourd'hui en un livre gros de science, et cependant de la lecture la plus intéressante du monde, un abrégé des tomes III et IV de sa grande *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'à l'an 1800.* Un abrégé des tomes I et II de cette publication a déjà paru, à la même librairie, sous le titre : la *Fortune privée à travers sept siècles.* Il reste encore à M. G. d'Avenel, nous déclare-t-il dans sa préface, « à étudier la condition des classes bourgeoises et riches, depuis sept siècles, au double point de vue de leurs recettes et de leurs dépenses et à examiner les révolutions survenues dans les organes principaux de la vie sociale ».

De ce nouveau volume, consacré aux paysans et aux ouvriers, une conclusion première ressort, que l'auteur résume lui-même en ces termes : « Le prix du travail n'a eu aucune corrélation, ni avec le coût de la vie, ni avec le progrès agricole; la prétendue loi, dite d'*airain*, était une erreur grossière. Les salaires se sont proportionnés, jusqu'à notre siècle, au mouvement de la population et à l'étendue de terre disponible. » Mais M. d'Avenel ne se contente point de mener jusqu'en 1800 cette histoire des salaires qui est proprement l'histoire de la question sociale. Il étudie la révolution économique qu'a causée l'entrée en scène, à la fin du premier tiers de notre siècle, d'une force nouvelle : la science. C'est elle qui a multiplié pour l'homme la faculté de produire, et qui ainsi a rompu le vieil équilibre entre la population, la terre et les subsistances. Ce faisant, elle a accompli ce que rien n'avait pu accomplir jusqu'ici, et pas même l'Etat. La force gouvernementale, en effet, peut détruire de la richesse, elle n'en peut créer; et c'est pourquoi la question sociale n'est nullement politique : elle est scientifique. Comme, vers l'époque où se faisaient, coup sur coup, des découvertes scientifiques prodigieuses, s'accomplissaient précisément de nobles réformes politiques, beaucoup ont établi entre ces deux ordres de faits une connexité quelconque : il n'y en avait absolument aucune. « L'ouvrier de 1848 ressemblait beaucoup comme *salarié* à celui de 1788, dont il différait si fort comme *citoyen*; l'ouvrier de 1899 est semblable, comme *citoyen*, à celui de 1848, dont il diffère si fort comme *salarié*. » On ne le saurait assez dire, conclut M. d'Avenel, aujourd'hui où le souci principal des hommes d'Etat est de plaire aux travailleurs : « c'est du pain que veulent ceux-ci, plutôt que des lois, du pain, c'est-à-dire un bien-être plus large encore avec de plus amples loisirs ». Et on ne peut faire du pain avec des lois. — G. R.

Le mal nécessaire, par ANDRÉ COUVREUR, roman, 1 vol. in-18, Plon.

L'auteur, dans la préface, se défend d'avoir fait un roman à clef, d'avoir décalqué aucun personnage. Mais il reconnaît que, « si le caractère tracé dans ces pages n'existe pas, il peut exister. La puissance bienfaisante que la loi accorde à des savants d'élite pourrait, en d'autres mains, devenir un véritable danger, et il suffirait d'un cerveau déséquilibré pour rendre réel un cas fictif, pour animer une invraisemblable histoire ». La question que l'auteur agite est celle du pouvoir sans contrôle dont notre société, en vue d'un grand bien, investit certains individus.

Armand Caresco est un chirurgien jeune, intelligent, célèbre, sans le plus petit scrupule. Pour satisfaire ses passions, il a besoin d'argent; pour se procurer de l'argent, il opère, il opère à outrance, il opère toujours, et même lorsque l'opération est inutile, même lorsqu'elle est nuisible et à coup sûr mortelle. Et il commet ce double crime : il a abusé d'une jeune fille en état de catalepsie; la malheureuse n'a souvenance de rien; mais voici qu'elle va devenir mère, dans le temps même où on la fiance avec un jeune homme aimé. Et le chirurgien consulté, pronostique une tumeur, et il l'opère. Bordier, un honnête homme, l'aide de Caresco, a tout appris; et l'intérêt du roman réside surtout dans les luttes qui se livrent dans son âme. Il provoque le maître en duel. Il est blessé grièvement, et c'est son adversaire qui le soigne et le guérit. W.

LIBRAIRIE

Le nouveau roman de J.-H. Rosny : la *Fauve*, est un éclatant succès de librairie. C'est un passionnant récit qui se déroule au milieu de personnages faciles à reconnaître. (Voir aux annonces.)

AVIS ET COMMUNICATIONS

Une Belle Machine !

Quoi de plus beau et de mieux organisé que la machine humaine! En ce qui concerne le cœur et les muscles, on a calculé que le cœur humain, considéré comme une pompe, développe en moyenne 38,316 kilogrammètres en 24 heures. Ceci pour une personne de force moyenne. Que le sujet prenne seulement tous les jours quelques verres de Quinquina Dubonnet et les chiffres augmenteront d'un tiers!

NOS POLYTECHNICIENS

Nos futurs ingénieurs, toujours désireux de s'instruire pratiquement, se sont rendus mercredi dernier, accompagnés de leurs professeurs, à la brasserie de MM. Dumesnil frères, 30, rue Dareau, à Paris, et se sont particulièrement intéressés à l'outillage perfectionné de cette usine et aux nouvelles installations frigorifiques qui maintiennent les immenses caves de conserve, éclairées à la lumière électrique, à une température constante de 0 degré.

Les « **BRULEURS GUASCO** » et les **MITES**

Garantissez vos effets, fourrures, tentures et tapis de la destruction des mites par les appareils « Guasco ». Prix depuis 8 fr., franco. Téléph. 807-30, 16, rue de la Sorbonne, Paris.

Pendant le repas, **Eau Gazeuse Schmoll**

BULLETIN COMMERCIAL

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Marseille, 12 juin.

Blés. — Marché nul. Import. 2,606 qx.

Grains grossiers. — Vendu 1,500 qx maïs Plata logés état sain dispon. à 10 05; 6,000 qx dito embarq. 6 mois de juillet à 10 fr.

Bordeaux, 13 juin.

Sucres. — Bruts 88° 87 fr. à 87 50; usine Martinique et Guadeloupe premiers jets 93 fr. à 93 50; dito deuxièmes 86 fr. à 90 50; dito troisièmes 77 50 à 83 50; raffinés en pains 108 à 109 fr.

Cafés. — Porto-Cabello non gragé 41 50; Guadeloupe bonifieur 140 à 145 fr.; Bahia lavé 55 à 60 fr. les 50 kil.

Cacaos. — Caraque courant 84 à 86 fr.; Sainte-Lucie 80 à 85 fr. les 50 kil. entr.

Saindoux. — Optima 120 fr.; Armour 115 fr.

Tafia. — Martinique 54° 68 fr.; Guadeloupe 59 fr. l'hect.

Blés. — Blés de pays 19 25 à 19 50 les 100 kil. en gare de départ.

Farines. — Marques à cylindre supér. dispon. 28 50; dito premières marques 27 75 à 28 f.; à meules premières marques 26 fr. les 100 kil.

Londres, 12 juin.

Changes : Bombay 1 sh. 3 31/32; Calcutta 1 sh. 3 31/32; Singapour et Penang 2 sh. 0 3/16; Hong-Kong 1 sh. 11 13/16; Shanghaï 2 sh. 8 7/8 den.; Valparaiso 15 5/16 d.

Leipzig, 12 juin.

Laines. — Juin 4 80 »/»; juillet 4 80 »/»; août 4 80 »/»; sept. 4 80 »/»; octobre 4 80 »/»; nov. 4 80 »/». Ventes »»,»»» kil. Tendance calme.

New-York, 12 juin.

Changes : sur Paris 5 19 1/4; sur Londres 4 85 3/4; sur Berlin 94 13/16.

Blés. — Roux d'hiver : juillet 81 »/», hausse 3/8; sept. 81 »», hausse 3/8.

Cotons. — Recettes : 4,900 balles contre 3,600 balles l'an dernier. Total des 3 jrs : 8,300 balles contre 5,100 l'an dernier. Middling Upland 6 5/16, inchangé. Ventes 900 balles. Marché soutenu.

Futurs : courant 5 90; août 5 94; octobre 5 94. Marché soutenu. Ventes »»» balles.

Cafés. — Rio fair n° 7 futurs : cour. 4 60; août 4 75; oct. 4 85. Ventes 11,750 sacs. Marché calme.

New-Orléans, 12 juin.

Cotons : Middling 5 3/4, inchangé. Marché soutenu. Ventes »,»»» balles.

Futurs : cour. 5 77; août 5 70; octobre 5 66. Marché calme et soutenu.

Chicago, 12 juin.

Blés roux d'hiver : juillet 75 1/4, baisse 1/4; sept. 76 1/2, baisse 1/8.

Rio, 12 juin.

Cafés. — Recettes : 19,000 sacs. Marché faible. Stock : 249.000 sacs. Rio n° 7, 7,175 reis, baisse 75. Change : 8 1/8 ou 1,172 reis par franc, hausse 1/16.

Santos, 12 juin.

Cafés. — Recettes : 15,000 sacs. Marché calme. Good average : 6,600 reis, inchangé. Stock : 351,000 sacs.

THÉATRES

« Si j'étais roi »

Le théâtre lyrique de la Renaissance, décidément éclectique — mais pourquoi un théâtre lyrique ne le serait-il pas ? — a repris, hier, *Si j'étais roi* d'Adolphe Adam. Le point de départ du livret, qui est de d'Ennery et Brésil, offre — s'en souvient-on ? — certaines analogies avec celui de *Miss Helyett*, et il se pourrait que Maxime Boucheron y eût puisé l'idée première de sa pièce. Un pauvre pêcheur, Zéphoris, a sauvé des ondes la princesse Néméa, qui était en train de s'y noyer, mais il ne sait pas qui elle est :

J'ignore son nom, sa naissance.

La princesse, de son côté, ne sait pas à qui elle doit la vie, mais elle a juré de n'avoir d'autre époux que le héros inconnu qui l'a vue dans le simple appareil d'une beauté au bain. L'humble condition de ce héros est l'obstacle, que toute la pièce est consacrée à surmonter. La musique facile et chantante d'Adolphe Adam a été entendue avec grand plaisir; Mlles Parentani et Lebey, MM. Leprestre et Soulacroix ont été fort applaudis. *Si j'étais roi* n'est pas un chef-d'œuvre; mais c'est encore un exemplaire honorable d'un genre charmant et beaucoup trop dédaigné aujourd'hui.

M. Emile Zola assistait à la représentation.

— Ce soir, mardi :

Aux Folies-Dramatiques, répétition générale de *Madame Pistache*, paroles de M. Jules Méry, musique de M. Eugène Picheran.

Aux Mathurins, dernière représentation de la *Marche à l'étoile.* Demain mercredi, première représentation de : *A la gare comme à la gare!* revue fantaisiste de MM. Alphonse Allais et Albert René.

— La Comédie-Française donnera jeudi, avec *Gringoire*, les *Demoiselles de Saint-Cyr*, de Dumas père, et samedi, le *Marquis de Villemer*, de George Sand.

— M. Gailhard est parti hier pour Londres, où il va passer quelques jours.

— L'Odéon, faisant sa clôture annuelle mardi prochain, 20 juin, annonce ses dernières représentations de *Ma Bru!*

— Alors que les chaleurs contraignent les music-halls parisiens à fermer leurs portes, seul l'Olympia reste ouvert.

— Aux Bouffes-du-Nord, changement de direction pour la saison d'été. Irrévocablement, demain, mercredi, 14 juin, répétition générale d'*Au drapeau!*

— Jeudi 15 juin, à trois heures de l'après-midi, au Père-Lachaise, aura lieu l'inauguration du modeste monument élevé à Jules Jouy par ses amis. Quelques paroles seront prononcées par M. Octave Pradels au nom des chansonniers, par M. Georges Montorgueil au nom de la presse parisienne et par M. Jules Pacra au nom des artistes lyriques.

SPECTACLES DU MARDI 13 JUIN

Opéra. Relâche. — Mercredi, 8 h., Hamlet.
Français. 8 h. »/». — Bataille de dames. — L'Aventurière.
Opéra-Com. 8 h. »/». — Le Chalet. — Le Barbier de Séville.
Odéon. 8 h. 1/2. — L'Amour quand même. — Ma Bru!
Nouveautés. 8 h. 3/4. — La Dame de chez Maxim.
Pal-Royal. 9 h. »/». — Caillette. — Ménages parisiens.
Renaissance. 8 h. 1/2. — Martha.
Ambigu. 8 h. 1/2. — La Légion étrangère.
Fol.-Dram. — Relâche.
Cluny. 8 1/2. — Gymnastique en chambre. — La Culotte.
Déjazet. 8 h. 1/2. — Le Mandat. — Joli Sport.
Marigny-Théâtre. 8 h. 1/2. — La Fontaine des Fées.
Th. de la République. 8 h. 3/4. — Le Roi des Gascons.
Capucines. 9 h. — Galipaux. — Les Tribunaux comiques.
Les Mathurins. 9 1/4. — Marguerite Deval. Vive l'almée.
Olympia. 8 h. 1/2. — La Fée des poupées.
Cigale. Tél. 407-60. A 9 h. Ohé, Vénus! pièce-féerie en 2 act.
Parisiana. 8 h. Tél. 156-70. Plus que raide. Anna Thibaud.
Cirq. d'Eté. 8 h. 1/2. — Fragson. — Miss Foy.
Cirq. Medrano. 8 h. 1/2. — Attractions nouvelles.
Rob.-Houdin. 8 1/2. — Illusions et attractions nouvelles.
Musée Grévin. Tananarive. Le Dahomey. Cour. du tsar.
Paris en 1400, 100, av. Suffren. La Cour des Mirac. Tournois, cort. roy. De 2 à 6 h. et de 8 h. à min. Entr., 1 f.; vendr., 2 f.
Tr Eiffel. 10 h. du matin à 10 h. du soir; 9 h., A la fraîche!
Grands Magasins Dufayel, de 2 à 6 h. Attractions variées.

SPECTACLES DU MERCREDI 14 JUIN

Opéra. 8 h., Hamlet. — Jeudi, relâche.
Français. 8 h. »/». — Polyeucte. — Le Député de Bombignac.
Opéra-Com. 8 h. »/». — Cendrillon.
Renaissance. 8 h. 1/2. — Le Duc de Ferrare.
Fol.-Dram. » h. »/». — Mme Pistache.
(Les autres spectacles comme mardi)

DÉCLARATIONS DE FAILLITES
(Jugements du 10 juin)

Loreau, fabr. de billards et accessoires, rue de Turenne, 1.
Viennot, blanchisseur en gros, rue Riblette, 13, dem. même rue, 17.

POUDRE OPHELIA *Talisman de Beauté* HOUBIGANT, 19, Faub St-Honoré

ERNEST DIAMANT DU CAP — *Le plus brillant et le plus dur* — IMITATION PARFAITE
Boulevard des Italiens. 24. — PRIX BON MARCHÉ

GLYCO-PHÉNIQUE du Dr DECLAT
Antiseptique, Hygiène de la Toilette, etc.

VIN COCA MARIANI Reconstitue les Forces Phie Bd Haussmann, 41.

LABOURDETTE & Cie transférés :
LABOURDETTE & Cie *183, Rue de la Pompe* (Avenue du Bois de Boulogne) MANUFACTURE
LABOURDETTE & Cie DE VOITURES DE LUXE

FEUILLETON DU *Temps*
DU 14 JUIN 1899

Causerie Scientifique

SCIENCES APPLIQUÉES

Les formes mécaniques nouvelles de la traction par l'air comprimé; quelques spécimens typiques (figures). — Les grands transports aériens par câbles automoteurs; exemples divers d'applications; une ligne funiculaire à supports espacés de dix-huit cents mètres (figure). — La question de la saccharine et de sa prohibition; le sucrant sans sucre; recherches physiologiques à faire. — Les arbres transplantés; comment M. Goff propose de mettre les arbres au biberon; la convalescence des hamadryades. — Les usages de l'aluminium et les discussions que l'on a sur ce sujet; opinions de M. Moissan et de M. Ditte; propriétés différentes de l'aluminium pur et des alliages d'aluminium.

Il est intéressant et utile de constater, au point de vue technique, que les locomotives à air comprimé se perfectionnent d'une façon remarquable aux Etats-Unis depuis environ six ans; elles y font une forte concurrence à la vapeur et à l'électricité; des modèles nouveaux en ont été créés et l'on ne saurait méconnaître qu'il y a là quelque chose de fort intéressant à considérer pour l'utilisation logique

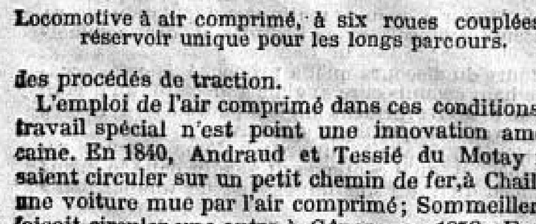

Locomotive à air comprimé, à six roues couplées et réservoir unique pour les longs parcours.

des procédés de traction.

L'emploi de l'air comprimé dans ces conditions de travail spécial n'est point une innovation américaine. En 1840, Andraud et Tessié du Motay faisaient circuler sur un petit chemin de fer, à Chaillot, une voiture mue par l'air comprimé; Sommeiller en faisait circuler une autre à Gênes, en 1858; Favre, l'illustre entrepreneur du tunnel du Saint-Gothard, en avait combiné divers modèles de concert avec M. Ribourt, ancien élève de l'Ecole centrale. Tout le monde connaît aussi les remarquables travaux sur ce sujet et les nombreuses applications faites par M. Mekarski.

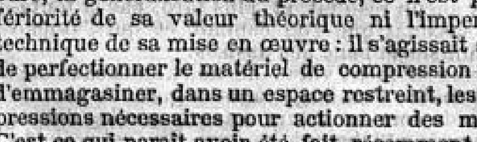

Locomotive à air comprimé, ramassée sur elle-même, pour la traction dans les mines.

Ce qui paraît avoir retardé, dans une certaine mesure, la généralisation du procédé, ce n'est pas l'infériorité de sa valeur théorique ni l'imperfection technique de sa mise en œuvre : il s'agissait surtout de perfectionner le matériel de compression d'air et d'emmagasiner, dans un espace restreint, les hautes pressions nécessaires pour actionner des moteurs. C'est ce qui paraît avoir été fait récemment mieux qu'auparavant aux Etats-Unis.

Nos dessins en montrent quelques spécimens particulièrement typiques; on dirait des sortes de gros obus roulants ou de canons. Ces robustes machines, ramassées sur elles-mêmes peuvent circuler partout; elles se glissent d'une façon particulièrement aisée dans les galeries de mines qu'elles ont l'avantage supplémentaire d'aérer en y soufflant l'air détendu qui a servi pour les mettre en mouvement.

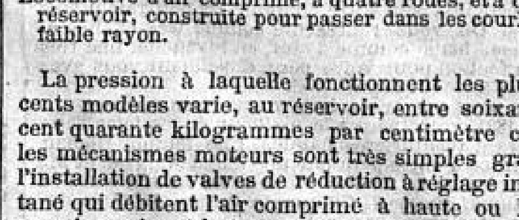

Locomotive à air comprimé, à quatre roues, et à double réservoir, construite pour passer dans les courbes de faible rayon.

La pression à laquelle fonctionnent les plus récents modèles varie, au réservoir, entre soixante et cent quarante kilogrammes par centimètre carré : les mécanismes moteurs sont très simples grâce à l'installation de valves de réduction à réglage instantané qui débitent l'air comprimé à haute ou basse pression suivant le travail de traction que l'on veut produire. Lorsque la pression tombe à trois kilogrammes et demi par centimètre carré, on recharge le réservoir, opération qui ne dure pas plus d'une minute et demie.

Les types de locomotives à air comprimé varient suivant les circonstances; on les fait à 4 ou 6 roues couplées et à un ou deux réservoirs. Indépendamment des chantiers souterrains, ces machines sont évidemment indiquées pour la traction dans tous les milieux inflammables, poudreries, filatures, chantiers de bois et magasins ou entrepôts quelconques dans lesquels l'idée seule d'une étincelle s'échappant d'un foyer est une hantise; leur emploi est tout indiqué aussi près des chutes d'eau dont la puissance asservie peut faire fonctionner économiquement des compresseurs d'eau.

Voilà donc une vulgarisation intéressante d'un principe connu. L'électricité toute-puissante, nous permettra bien de lui faire, dans quelques circonstances spéciales, cette petite infidélité; elle a tant d'occasions de triompher qu'elle peut laisser aux locomotives elles-mêmes le temps de respirer.

Nous avons déjà parlé, dans nos Causeries, des transports par câbles aériens à grande distance dont l'industrie tire, de plus en plus, un très utile parti; un de nos correspondants nous envoie, à ce sujet, la curieuse photographie d'une application de ce genre de transports dont notre croquis donne l'indication : elle n'est certes pas banale, et nous la reproduisons à ce titre. Les supports de cette ligne aérienne sont espacés en effet de dix-huit cents mètres les uns des autres et les bennes qui circulent ou, plutôt, qui voltigent le long du câble transportent

Installation de transport par câbles aériens en pays de montagne, avec supports de la ligne funiculaire écartés de dix-huit cents mètres les uns des autres.

d'un seul coup des charges de plus de mille kilogrammes.

Il y a là évidemment un mode de transport qui tend à être de plus en plus employé. On en fait usage pour les exploitations les plus diverses, agricoles, minières et forestières. MM. Bochet et Lebreton, ingénieurs des mines, nous ont précédemment décrit les câbles de ce genre employés à Vajda-Hunyad, en Transylvanie, lesquels sur une longueur de trente et un kilomètres, relient des usines métallurgiques à leurs approvisionnements de combustible.

L'avantage principal de ces installations est de n'exercer, en quelque sorte, aucune sujétion aux terrains traversés. C'est ainsi que dans les hauts quartiers des Alpes on en fait un usage apprécié pour descendre dans les vallées le fourrage que l'on a fauché sur la montagne : les câbles en acier mis en pratique, franchissent, sans solution de continuité, des travées de neuf cents mètres de portée et les paquets, ou « trousses », d'herbes qui voltigent sur eux pèsent environ soixante kilogrammes. Cela n'est pas comparable assurément au magistral spécimen que nous cite notre correspondant, mais le principe, cependant, est le même.

Il convient de rappeler aussi l'exemple désormais classique du bac aérien de Knoxville sur la vallée du Tennessee aux Etats-Unis. Son point de départ est à 107 mètres au-dessus de la surface des eaux de la rivière, et il atteint l'autre rive après un parcours de 325 mètres. Cet étrange bac emporte à chaque voyage seize passagers, et la benne ainsi chargée ne pèse pas moins de dix-huit cents kilogrammes. Ce fut le projet de quelques novateurs d'en installer un semblable au-dessus de la Seine ou bien entre la tour Eiffel et le Trocadéro, pendant l'Exposition de 1900; mais il ne paraît pas que ce projet ait pris corps d'une façon effective; on peut néanmoins constater, d'après les antériorités que nous venons de rappeler, qu'il était réalisable.

Nous parlions récemment, ici-même, de la saccharine, ce curieux produit chimique, dont le pouvoir sucrant est égal à cinq cents fois celui du sucre, et qui constitue une sorte de menace pour la betterave et la canne à sucre. On essaye, un peu partout, de mettre un frein à la fureur de la saccharine : à cet effet, on en prohibe la vente et l'emploi. C'est fort bien. Mais il s'agirait avant tout, et impartialement, dans l'esprit le plus désintéressé, de savoir si ces prohibitions sont motivées autrement que par la raison commerciale; sans quoi, on retardera la marche de la saccharine, mais on ne l'arrêtera pas. Autrement dit, la saccharine est-elle ou n'est-elle pas un remède, une drogue, un poison? Il est essentiel que nos physiologistes nous renseignent à ce sujet par des expériences faciles à faire et que l'on portera résolument à la connaissance du public. Il faut notamment en donner à manger tant et plus, en laboratoire bien entendu, à des animaux et à des humains de bonne volonté, afin d'obtenir un résultat scientifique effectif.

Si la saccharine est reconnue simplement malsaine, qu'on lui fasse une guerre impitoyable! Si elle est inoffensive, comme le prétendent ses promoteurs, les prohibitions n'aboutiront qu'à en faire une denrée de contrebande d'un bénéfice admirable, et alors tout autant vaudrait ne pas essayer une lutte manquant du motif sanitaire, le seul prépondérant en cette matière; l'issue de la lutte ne serait pas douteuse.

Il paraît d'ailleurs probable que nous consommons déjà pas mal de saccharine dans divers produits soi-disant sucrés. Ainsi, pour en prendre un exemple, le professeur Ch. Blarez a publié une note intéressante dans le *Bulletin des travaux de la Société de pharmacie de Bordeaux.* On fait volontiers des limonades gazeuses à la saccharine, dit le savant docteur; et, pour le démontrer, il donne le résultat de *onze* analyses de ces limonades, sur lesquelles *quatre* étaient édulcorées à la saccharine; c'est un chiffre déjà important.

M. Blarez indique comment le chimiste peut mettre rapidement la saccharine en évidence et constate que, en vertu du décret du 1er décembre 1888 pour la France et l'Algérie, elle constitue une falsification; cela n'infirme en rien le *desideratum* que nous avons exprimé tout d'abord.

On objectera vainement, à notre avis, que la saccharine se contente de sucrer, de donner « l'impression sucre » au goût, et que le sucre, lui, le vrai sucre a l'avantage d'être un aliment, un nutritif : car lorsqu'on sucre son café, c'est pour avoir « l'impression sucre » que l'on y met le ou les morceaux de sucre, ce n'est pas pour se nourrir. On se nourrit, il est vrai, par surcroît, mais ce n'est pas le but essentiel. Donc, le seul moyen d'empêcher la saccharine de triompher dans un avenir plus ou moins prochain, c'est de démontrer nettement, loyalement, consciencieusement, qu'elle est malsaine : tout autre argument, fondé sur la coercition, deviendra, un jour ou l'autre, caduc.

Apprenons à ceux des amis des arbres qui n'en ont point eu la nouvelle comment on peut faire goûter aux arbres transplantés les saines jouissances de l'hydropathie. C'est M. Goff qui s'en est imaginé et voici comment il procède :

Il arrive souvent, lorsqu'on veut planter, même sans être octogénaire, que l'on transplante, pour gagner du temps, des arbres déjà développés. Parfois aussi, même en dehors des époques d'Exposition universelle, il faut déplacer des arbres gênants, et cela tout en ayant souci de ménager l'ombrage réservé aux arrière-neveux.

Les arbres ne se prêtent pas volontiers, dans certains cas, à cette opération; ils ont pris des habitudes, le quartier où ils vivaient leur plaisait, les voyages les fatiguent. Ils se montrent donc affligés et leur propension est vers la mort sans phrases.

Alors interviennent les hydropathes; on coupe une des racines de l'arbre et l'on abouche dessus, sur le terrain de transplantation, un tube de caoutchouc d'une longueur un peu plus grande que la hauteur totale de l'arbre : après l'avoir bien serré et ligotté sur la racine, on attache le tube au sommet de l'arbre et on le remplit de bonne eau, aussi pure que possible. Le liquide ainsi emmagasiné possède une certaine pression, l'arbre qui a la fièvre se trouve tout à fait bien d'être mis sans fatigue au biberon. Au bout de quarante-huit heures environ, toute l'eau du tube a été bue par l'arbre, et alors, d'après ce que nous affirme l'auteur du procédé, c'est un aimable renouveau, les bourgeons s'ouvrent, les feuilles poussent. M. Goff cite des pruniers et des pommiers, dont on avait fait son deuil, et qui ont repris, de cette façon, une vitalité nouvelle : des hêtres s'en sont très bien trouvés.

Assurément, il est préférable de transplanter les arbres en temps voulu et de ne pas les exposer au trépas par des promenades inconsidérées. Mais il n'en subsiste pas moins, dans ce que nous venons d'indiquer, et principalement pour les arbres citadins, un intéressant moyen de sauvetage éventuel : sachons remettre, à l'occasion, les hamadryades en nourrice.

Quelle opinion faut-il avoir de l'aluminium ?

Médiocre, disent les uns, dont M. Ditte a renforcé les présomptions en montrant que les ustensiles en aluminium ne rendaient pas les services sérieux et continus qu'on leur demandait.

Excellente! dit M. Moissan, lequel, en sa qualité d'initiateur et de grand maître des fours et fourneaux électriques, possède une incontestable autorité.

M. Moissan ne se propose pas d'ailleurs de conférer à l'aluminium, par l'autorité scientifique en question, des vertus qu'il ne possède pas. Tout métal déterminé a sa résistance propre, son élasticité, sa dureté, des qualités physiques et chimiques spéciales que l'on peut évaluer et avec lesquelles il faut compter. Ses alliages ont aussi des propriétés et des qualités différentes. Or, ce que M. Moissan reproche aux allégations savantes et consciencieuses de M. Ditte, c'est de ne pas s'être assez préoccupées de la pureté de l'aluminium dans les objets qu'il a examinés, de ne pas avoir tenu compte suffisamment de ce fait que c'est par la tenue des alliages que l'aluminium devient facilement attaquable par les agents extérieurs.

Le métal industriellement obtenu qui, précédemment, atteignait en moyenne dans les usines 92 0/0 d'aluminium pur, en contient aujourd'hui, paraît-il, jusqu'à 99 0/0, et alors on peut parler d'ustensiles en aluminium, on peut faire la cuisine dans des casseroles en aluminium, on ne risque plus de les voir s'effondrer, se trouer, se piquer, devenir inutilisables, dans un laps de temps exagérément restreint.

Telle est l'opinion de M. Moissan; elle est fort intéressante à recueillir en faveur du « métal de l'avenir » que l'on a couvert de fleurs, puis vilipendé en le traitant de « métal sans avenir », que l'on a adopté et rejeté, adulé et dénigré, introduit dans les cahiers des charges et rayé des contrats d'adjudication, et qui reste peut-être excellent lorsque l'on considère de l'aluminium proprement dit et non pas des mélanges plus ou moins exacts de ce métal et de quelque autre. Appelons donc les choses par leur nom et ne fixons notre opinion que sur des analyses absolument exactes et précises; voilà la moralité de cette petite histoire métallurgique.

MAX DE NANSOUTY.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France